

## Prise en charge employeur.euse

Lors de votre entretien professionnel annuel, vous avez eu la possibilité de présenter vos souhaits de formation professionnelle. Si la formation choisie n'appartient pas au catalogue du plan de formation de votre employeur.euse, vous pouvez convenir avec lui.elle d'une aide au financement pour cette formation. Le centre Cnam Paris vous propose une procédure dématérialisée pour nous faire parvenir l'accord de votre employeur.euse.

Attention : deux possibilités

Votre employeur.euse prend en totalité les frais de formation, renvoyez-nous directement le « formulaire de prise en charge employeur au titre de la formation continue » page financer ma formation / Cnam Paris.

Votre employeur.euse fait appel à l'OPCA, cela signifie qu'un dossier de demande de financement devra être monté avec des délais plus conséquents. Votre inscription ne pourra être envisagée sans l'accord de prise en charge de l'OPCA.

### Mode d'emploi :

#### Vous souhaitez vous inscrire à des unités d'enseignement (UE) à la carte :

1. Choisissez vos UE en consultant l'offre de formation du centre Cnam Paris. Vérifiez les prérequis de chaque UE. <http://www.cnam-paris.fr/cnam-paris/>
2. Consultez l'emploi du temps des enseignements que vous avez choisis et vérifiez qu'ils ne se chevauchent pas. <http://www.cnam-paris.fr/suivre-ma-scolarite/emploi-du-temps-et-lieux-d-enseignement-646682.kjsp?RH=cepespreserve>
3. Téléchargez le formulaire de prise en charge par l'employeur.euse au titre de la formation continue 2017-2018, les feuilles de présence. <http://www.cnam-paris.fr/financer-ma-formation/>
4. Renseignez le formulaire de prise en charge par votre employeur.euse au titre de la formation continue 2017-2018, reportez-vous au document « Tarifs entreprises ».
5. Renvoyez ce formulaire signé et tamponné par votre employeur.euse par mail à l'adresse : [parjemontemonprojet@lecnam.net](mailto:parjemontemonprojet@lecnam.net), un.e conseiller.ère validera votre choix d'UE en échangeant avec vous par mail ou par téléphone.
6. La.le conseiller.ère chargé.e du suivi de votre demande transmettra ce document au service de la scolarité bureau des inscriptions sous convention et tiers financeurs, afin d'établir une convention de formation.
7. La convention de formation est envoyée à votre employeur.euse pour la signature par le service de la scolarité.
8. La scolarité procédera à votre inscription à la réception, par courrier de la convention **originale signée et tamponnée** par l'entreprise à l'adresse suivante :  
**Centre Cnam Paris - Scolarité - 4CEP01 - 292, rue Saint Martin - 75141 PARIS Cedex 03.**

**Vous souhaitez vous inscrire à un parcours diplômant :**

- A.** Suivez les étapes 1 et 2 de la procédure s'inscrire aux UE à la carte.
- B.** Pour une inscription à un diplôme soumis à candidature (une licence professionnelle, un master ou un mastère spécialisé), il est nécessaire et obligatoire d'avoir candidaté auprès de l'équipe pédagogique. N'attendez pas la réponse à votre candidature pour entamer le montage de votre dossier de financement.
- C.** Prenez rendez-vous auprès du bureau Conseil Formation afin d'étudier votre projet de formation, d'établir un plan de formation en fonction des modalités et pré requis du parcours de formation.
- D.** La.le conseiller.ère élaborera le plan de formation, le devis correspondant à votre demande.
- E.** Faites compléter le formulaire de prise en charge par votre employeur.euse au titre de la formation continue 2017-2018.
- F.** La.le conseiller.ère chargé.e du suivi de votre demande transmettra ce document au service de la scolarité pour commencer votre procédure d'inscription au diplôme.
- G.** Votre demande d'inscription au diplôme sera envoyée à la direction nationale des formations DNF pour validation.
- H.** Au retour de l'accord de la DNF, une convention de formation sera établie par la scolarité.
- I.** La convention de formation est renvoyée à votre employeur.euse pour la signature par la scolarité.
- J.** Etape 8

## Formulaire de prise en charge au titre de la formation continue 2018-2019

L'original de ce document doit être envoyé signé et tamponné par l'entreprise à l'adresse suivante :  
Centre Cnam Paris - SIO, Case 4CEP01, 292 rue Saint-Martin, Paris 3<sup>e</sup>

<b>Tarif entreprise :</b>	Unités d'enseignement à la carte	Certification Code :
---------------------------	----------------------------------	-------------------------

### L'inscription est demandée dans le cadre d'un plan de formation par (*obligatoire*) :

Nom ou raison sociale de l'employeur.euse :

Contact au sein de l'entreprise :

Adresse :

Code postal :

Commune :

E-mail :

Téléphone :

N° SIRET :

Code APE :

### L'inscription est demandée dans le cadre d'un plan de formation pour (*obligatoire*) :

M

Mme

N° auditeur.rice (si inscrit.e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

E-mail :

Téléphone :

N° sécurité sociale :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

**La partie suivante est à remplir uniquement si l'employeur.euse a demandé la prise en charge de l'inscription par un OPCA.**

Si l'employeur.euse a demandé la prise en charge directe du coût de la formation à un organisme paritaire, il.elle indique ci-dessous les coordonnées de cet organisme sans omettre de joindre au dossier la confirmation de prise en charge qui lui a été adressée par cet organisme. La facture sera adressée directement par le Cnam à cet organisme.

Nom de l'organisme :

Adresse :

Code postal :

Commune :

E-mail :

Téléphone :

N° SIRET :

Code APE :

**Attention :** Dans l'hypothèse où l'OPCA résilierait, pour quelque motif que ce soit, la prise en charge accordée, l'intégralité des sommes dues au Cnam devrait être payée par l'employeur.euse de l'auditeur.rice, qui a présenté la demande de prise en charge. Aucune modification de prise en charge ne sera acceptée après l'inscription. Si l'OPCA est co-financeur, il faudra vérifier au préalable les conditions et délais du montage du dossier de prise en charge OPCA en plus de ce document de prise en charge.

Participation de l'OPCA :	€
Participation de l'employeur.euse :	€

**Devis annuel uniquement.**

Semestre	Code UE	Intitulé UE	Crédits (ECTS)	Modalité			Tarifs
				Jour	Soir	A distance	
<b>Montant total :</b>							

Si vous envisagez un financement sur toutes les UE d'un diplôme, veuillez prendre contact avec le service information orientation afin d'élaborer un plan de formation individualisé :  
par\_jemontemonprojet@lecnam.net

L'employeur.euse, la.le signataire de la convention.  
«Bon pour accord».  
Date, cachet, signature.  
A..... le.....

Cachet
--------

<b>Cadre réservé au service information orientation :</b>
Date de réception : .....
Dossier suivi par : .....
Date de contact : .....
Date de transmission à la scolarité : .....
Observations : .....
.....
.....
.....

# Tarifs entreprises 2018-2019

## Tarifs UEs à la carte Cours HTT ou FOAD

	≤ 3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
UEs à la carte prises en charge par l'employeur.euse ou l'OPCA	420 €	560 €	840 €	1120 €

## Tarifs certifications

Licence professionnelle	3 000 €
Master 2 - Mastère spécialisé	4 000 €
Doctorat - HDR	5 000 €

## Cas particuliers

MR11002A - Master 2 Sciences de l'éducation parcours formation des adultes	5 400 €
MR05100A - Master 2 Comptabilité, Contrôle, Audit	6 000€ pour 2 ans soit 3 000€ par année universitaire

Le Cnam n'est pas assujéti à la TVA pour les actions de formation.